



VB/cf - Div n° 5602_02

Paris, le 3 février 2022

PROGRAMME DE VEILLE 2022 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 2 CONCERNANT OVH

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui vient de publier la version 2022 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



OVH

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 15 FEVRIER 2022

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTIONS 4 et 5 : Ratification de la cooptation de deux censeurs**

Analyse

On peut regretter que soit proposée aux actionnaires la ratification de la cooptation de deux censeurs, les censeurs siégeant au conseil sans pouvoir de décision ni responsabilités.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2022 : II-D-4

La présence de censeurs au conseil doit rester exceptionnelle, et faire l'objet de justifications précises à l'égard des actionnaires préalablement à l'assemblée générale.



GOVERNANCE

1. Composition du conseil de surveillance d' OVH

Le conseil d'administration d'OVH comporte 55,5% de membres libres d'intérêts hors représentant des salariés en conformité avec les recommandations de l'AFG.

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Octave Klabá	Président Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	N.D.	M	47	FR	7	2026			-	M	M
	Bernard Gault	Adm. Réf.	Libre d'intérêts	N.D.	M	63	FR	6	2024		1	-	P	P
	Michel Paulin	Dirigeant	Dirigeant	N.D.	M	61	FR	1	2026			-	-	-
	Henryk Klabá	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	N.D.	M	73	FR	7	2023			-	M	M
	Mirosław Klabá	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	N.D.	M	40	FR	7	2022			M	-	-
	Diana Einterz		Libre d'intérêts	N.D.	F	63	US	1	2024		1	-	-	-
	Corinne Fornara		Libre d'intérêts	N.D.	F	55	FR	1	2024			M	-	-
	Sophie Stabile		Libre d'intérêts	N.D.	F	51	FR	1	2023		1	P	M	M
	Isabelle Tribotté		Libre d'intérêts	N.D.	F	52	FR	1	2022			-	M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Karim Saddi	Censeur												
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre Saad	Censeur												

2. Spécificités

- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Les taux de présence aux réunions du conseil ne sont pas précisés.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

